Nord - Pas de Calais

Le Terre'Tous

«Une richesse à cultiver»

Picardie

Lettre d'information semestrielle n°16 - Août 2017
Terre de Liens Nord-Pas de Calais - Terre de Liens Picardie

EDITO

Nous sommes fiers de vous proposer ce nouveau Terre'Tous commun aux associations Terre de Liens en Nord-Pas de Calais et en Picardie. Il marque le choix du rapprochement de nos structures, en cohérence avec la nouvelle organisation administrative de notre région. Nous aurions pu fusionner nos association dès 2016, mais nous avons préféré une autre voie, plus progressive.

En effet, nos 2 associations se sont créées avec des partenariats différents pour répondre aux besoins des porteurs de projets agricoles durables et aux réalités de l'accès au foncier dans le Nord-Pas de Calais et en Picardie. Nous voulons continuer dans le sens de la proximité de nos associations régionales avec le terrain en renforçant l'implantation des groupes locaux dans les terrtioires. Ce choix ne nous empêche pas de travailler ensemble, au contraire, et nous permet de construire dans la sérénité.

Cette collaboration a donné naissance à GAÏA, une SCIC pour soutenir les installations et les producteurs en agriculture paysanne et/ou biologique. Nous nous sommes aussi engagés dans un partage de moyens et de savoir-faire concernant les outils de communication grâce à Bérengère, Julien et Valérie.

Stéphanie, Alexandre et Jérémie, nos 3 salariés, collaborent étroitement pour développer notre action et soutenir le réseau bénévole. Ce Terre'Tous traduit des choix, nos actions, nos projets pour contribuer au développement d'une agriculture paysanne et biologique créatrice d'emplois durables en Hauts de France.

A.-M. Royal, coprésidente TDL NPDC et D.Martel, président TDL Picardie

SOMMAIRE

Terre de Liens dans les Hauts de France

La vie des projets agricoles accompagnés par nos associations

Dossier sur les sols

« La terre nous en apprend plus long sur nous que tous les livres »
Saint-Exupéry, Terre des hommes, 1939

DOSSIER : protéger nos sols

TERRE DE LIENS DANS LES HAUTS DE FRANCE

70 bénévoles de Terre de Liens Nord-Pas de Calais et Picardie se mobilisent pour sensibiliser leurs concitoyens, leurs élus et accompagner les personnes souhaitant s'installer en agriculture paysanne et biologique dans leur accès à la terre. Vous trouverez ci-dessous un panel de leurs actions.

TERRE DE LIENS DANS LES HAUTS DE FRANCE

Le Nord-Pas de Calais et la Picardie sont deux territoires très différents : le Nord-Pas de Calais est un territoire fortement urbanisé, avec un taux de chômage parmi les plus élevés de France. La Picardie est un territoire plus contrasté, entre aires urbaines et plaines picardes. La tendance à l'uniformisation de l'agriculture fait de la région Hauts de France une région surtout connue pour ses étendues de plaines céréalières, vouées à la production intensive, aux débouchés industriels et tournée vers l'exportation. Alors que la région Hauts de France est la 3e région de production agricole française et qu'elle dispose d'une surface agricole utile de 76% (contre 48% en France), l'agriculture biologique n'y représente qu'1% de la surface agricole. Terre de Liens Nord-Pas de Calais et Picardie agissent dans le contexte d'une agriculture en crise, tournée vers un modèle industriel qui incite les agriculteurs à s'agrandir toujours plus. Les opportunités foncières sont donc rares et chères. C'est cependant grâce à la mobilisation des citoyens, des élus et des porteurs de projets et paysans que nous parviendrons à faire une place aux projets agricoles porteurs de sens.

TERRE DE LIENS	
Nord-Pas de Calais	**Picardie**
Création : 2008	Création : 2009
800 membres *	250 membres*
60 bénévoles	10 bénévoles
6 fermes acquises	4 fermes acquises
1 ferme accompagnée en partenariat avec une collectivité	6 fermes accompagnées en partenariat avec une collectivité
70 porteurs de projets suivis chaque année en moyenne	30 porteurs de projets suivis chaque année en moyenne
Budget annuel : 150 K€	Budget annuel : 75 K€

* adhérents, donateurs ou épargnants solidaires

PRINTEMPS : LE TEMPS DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Samedi 11 mars, l'Assemblée Générale de TDL Nord-Pas de Calais s'est déroulée à Wormhout, au Centre d'Éducation Nature du Houtland. Après la prise de parole de Patrick Valois, conseiller départemental et vice-président du Nord à la Ruralité, nous sommes passés notre rapport d'activités 2016. Les groupes locaux (Flandres, Avesnois, Valenciennes, Audomarrois, Valenciennois) ont présenté leurs actions – avec 1600 heures de bénévolat ! Puis nous avons visionné le film sur le projet de Cantin. Ensuite Céline, installée en Avesnois et Louise, en Flandre, ont échangé sur leurs actualités avec l'assemblée. Nous sommes également revenus sur le déroulement du colloque « foncier, eau et installation agricole », temps fort de l'association en 2016. Le rapport financier a été présenté à l'équilibre pour 2016 et avec une diminution du budget pour 2017 (de 175 k€ à 150 k€) en raison des incertitudes financières et du départ de William Loveluck. Après 7 ans, il a fait le choix d'une autre orientation professionnelle. Une modification des statuts a permis d'ajouter une place pour chaque groupe local dans le CA qui compte désormais 14 membres. Une 2ème modification des statuts a été votée afin de permettre la création par l'association d'une SCIC régionale (voir p 4). La journée s'est terminée par la visite de la ferme Nooteboom à Bailleul et un verre de l'amitié sous le soleil, avec une standing ovation pour Stéphanie et Jérémie nos salariés et leur ancien collègue William !

L'Assemblée Générale de Terre de liens Picardie a eu lieu jeudi 6 avril à Saint-Quentin. Une petite vingtaine d'adhérents avait fait le déplacement dans la ville axonaise. A l'ordre du jour de la partie statutaire du matin, la question de l'avenir de l'association Terre de liens Picardie dans la nouvelle région Hauts de France. Quel rapprochement avec l'association nordiste ? Comment être moins dépendant des financements publics en diminution et assurer la pérennité de la structure? Les rapprochements avec Terre de liens Nord-Pas de Calais sont sources de synergie positive. Il demeure plus que jamais nécessaire de renforcer notre ancrage citoyen dans les territoires, et d'impliquer davantage de bénévoles dans le portage des actions.

Bénévoles de Terre de Liens NPDC en AG

TROUVER UNE TERRE EN PICARDIE : place aux citoyen-nes «veilleurs de terres» !

En 2016, l'équipe régionale de Terre de Liens Picardie décide de prioriser la création et l'accompagnement de dynamiques citoyennes sur le foncier dans les territoires. Focus sur le sud de l'Oise.

Suite à une initiative citoyenne de veille foncière à Balagny-sur-Thérain, Terre de liens propose une formation sur le sujet. La première session a lieu à Pont-Sainte-Maxence en avril 2016 et réunit une dizaine de personnes. Le choix du lieu de formation n'a pas été fait au hasard. Il existe dans ce territoire une antériorité d'actions sur l'alimentation locale. L'association **«Échanges pour une Terre Solidaire»** y mène depuis quelques années des actions de sensibilisation sur l'alimentation bio et locale. La mairie de «Pont» avait commandé en 2015 une étude – restée sans suites- sur un projet d'éco quartier incluant une partie maraîchère. Par ailleurs, en 2014, Terre de liens est associée à un programme européen, « Hungry for rights », dont l'objectif était de constituer des **Conseils alimentaires territoriaux** dans le sud de l'Oise… Autant de facteurs constituant un terreau potentiel. La formation «veille foncière» a eu sans conteste un effet catalyseur : une personne «ressource», proche de Terre de liens, impulse la création d'un collectif à Pont-Sainte-Maxence avec l'objectif d'installer un maraîcher bio en «travaillant au corps» la question du foncier. A Nogent-Sur-Oise, commune proche, un sympathisant «formé» lance des **investigations foncières**, et s'implique dans un collectif en création pour l'installation d'une ferme maraîchère en permaculture dans le bassin creillois… Autant d'initiatives qui requièrent un accompagnement assez étroit de Terre de liens. Face à la **complexité des questions foncières**, souvent décourageante, les citoyen-nes attendent en effet beaucoup de l'expertise et du soutien de Terre de liens. Cela nécessite donc du temps et… des moyens.

Les veilleurs de terres de Picardie en formation

PROTÉGER LA RESSOURCE EN EAU

Les bords de Sambre

Partout en France, des associations Terre de Liens travaillent avec des Agences de l'eau dans le but de protéger la ressource en eau par la protection des terres agricoles, en développant l'agriculture biologique dans **les zones les plus vulnérables aux pollutions agricoles** (nitrates et pesticides essentiellement). C'est avec cet objectif, et avec un financement de l'Agence de l'eau Artois Picardie, qu'Alice réalise à Terre de Liens Nord-Pas de Calais une étude en collaboration avec la Parc naturel régional de l'Avesnois et le GABNOR. Afin de tenter d'apporter une réponse à la question **« Comment agir sur le foncier des zones de captage d'eau potable afin d'y favoriser le développement de l'agriculture biologique en tant que moyen de préserver la qualité de l'eau ? »**, Alice analyse le jeu des acteurs de l'eau et du foncier : qui sont-ils, quelles sont leurs compétences ? Quelle légitimité ont-ils à agir sur l'eau et/ou le foncier ? Quels sont leurs moyens d'action ? Quelles informations ont-ils, comment pourraient-ils travailler ou mieux travailler ensemble ? En parallèle, elle rencontre les élus de 15 communes et réalise un diagnostic d'opportunités foncières de court, long ou moyen terme en caractérisant ces opportunités : qualité des terres, propriété, normes environnementales, zonage, motivation des élus pour orienter ce foncier vers de l'installation, de l'agriculture biologique... Une étude dont pourront s'inspirer les autres territoires de la région et qui permettra à Terre de Liens d'**affiner son rôle dans le cadre de la protection de la ressource en eau**.

Création d'une ferme maraîchère biologique à Pont-de-Metz (80)

Accompagnée par Terre de Liens Picardie, Amiens Métropole a fait l'acquisition en 2013 de 11 hectares de terres agricoles situés dans le périmètre rapproché de protection du principal captage d'eau potable de la ville. Cette acquisition a permis l'**installation de 2 maraîchers bio** qui ont signé un bail rural environnemental avec Amiens Métropole.

www.franches-terres.fr

TERRE DE LIENS PARTENAIRE DU RÉSEAU BIOCOOP

Le réseau BIOCOOP est un partenaire historique du mouvement Terre de Liens. Dans le but de renforcer son image militante, BIOCOOP propose d'impliquer ses magasins et ses clients en leur proposant un don militant «arrondi en caisse» au profit de partenaires nationaux ou des dons «locaux ponctuels» au profit d'associations locales. En 2017, le réseau BIOCOOP a choisi de soutenir Terre de Liens. Les dons des magasins participants iront à 80% aux associations régionales Terre de Liens et à 20% à l'association nationale.

Interview de **Jacques Flandrin**, administrateur de Terre de Liens Nord-Pas de Calais qui a participé avec le groupe local de l'Audomarois à la mise en place de ce partenariat dans le magasin Biocoop de St Omer.

Bonjour Jacques, peux-tu nous dire comment a germé l'idée de décliner à St Omer le partenariat avec Biocoop ?
Nous avons été aidés dans ce projet par Marie-Line Lang, membre de notre groupe local et gérante de la Biocoop de St-Omer. Elle s'est investie dans la mise en oeuvre de cette idée en réalisant une présentation du partenariat auprès de l'équipe du magasin.

Comment s'est lancée l'opération ?
Nous l'avons lancée un samedi, un stand Terre de Liens a été installé près de la caisse du magasin, avec des documents présentant l'association ainsi que l'initiative people4soil «donnons un droit à la terre». C'était un bon moyen de lancer la discussion et d'intéresser les gens.

Et cela a été fructueux ?
Nous avons pu échanger avec de nombreuses personnes et les sensibiliser aux sujets portés par Terre de Liens. L'opération a permis également de récolter 122 € pour la seule journée de lancement. Depuis, le partenariat se poursuit et en avril nous étions à environ 650 € de dons. Nous avons également accueilli un nouvel adhérent dans l'association. **Nous tenons à remercier Marie-Line** qui a décidé d'abonder l'opération en doublant les sommes donnée à Terre de Liens dans le Biocoop qu'elle gère.

Le partenariat se poursuivra jusqu'à la fin de l'année !

Rencontre des CA de Terre de Liens NPDC et Terre de Liens Picardie. Débat sur la régionalisation...

GAÏA : UNE SCIC POUR ACHETER DES TERRES

Premier bébé de Terre de Liens Nord-Pas de Calais et de Terre de Liens Picardie, la SCIC GAÏA, coopérative citoyenne pour une agriculture durable en Hauts de France est née en juin 2017. Créée à l'initiative des deux associations, elle a pour objet le soutien aux installations et aux producteurs en agriculture paysanne et/ou biologique. Son premier objectif est d'acheter du foncier mais elle envisage un développement plus large pour accompagner les producteurs dans le développement de leurs activités.
La première acquisition aura lieu cet été dans les Flandres (voir page 7, projet Boeseghem).
Tous les citoyens peuvent prendre des parts dans GAÏA (le montant de la part est fixé à 20 euros) et soutenir ainsi la coopérative et sa première acquisition... Pour obtenir le bulletin de souscription, contactez-nous !

LA VIE DES FERMES ACCOMPAGNÉES

Le Germoir, une ferme pas comme les autres

Localisation : Ambricourt (Pas de Calais)
Patrimoine : 4 ha de terres et 600 m2 de bâtiment en propriété de la Foncière Terre de Liens

Entretien réalisé par Loïc Plancq, administrateur de Terre de Liens Nord-Pas de Calais.

« Être ou ne pas être un maraîcher » telle pourrait être la devise du Germoir d'Ambricourt. Situé dans le département du Pas de Calais, au coeur des plaines et plateaux agricoles, l'espace-test du Germoir a pour vocation de permettre à des porteurs de projets de se tester en maraîchage biologique. C'est l'AFIP, association de formation et d'information pour le développement d'initiatives rurales, qui anime ce lieu aujourd'hui. **La Foncière Terre de Liens y a acquis 4 hectares de terres et de bâtiments** aux côtés d'une SCI qui rassemble un tissu d'acteurs riches et variés. Le Germoir n'est pas qu'une ferme, il est aussi un formidable lieu de rencontre entre différentes structures qui œuvrent pour un autre monde et qui prouvent que le monde rural est un milieu résilient capable de faire aussi bien que les espaces urbains.

Soucieuse de rendre le Germoir autonome, l'AFIP a embauché en 2016 Augustin Tillie comme chef de culture afin d'accompagner les porteurs de projets (actuellement deux sur le site) et de relancer une production de légumes bio en milieu rural (40 paniers par semaine). Avec un parc matériel remis à neuf l'an passé, il est possible de **se tester sur 3000 m2 pour une durée allant de 1 à 3 ans**. L'originalité du lieu repose sur son accompagnement collectif et la mise en réseau qui permettent aux porteurs de projets de ne jamais se retrouver isolés. Les testeurs travaillent sur leurs projets (les légumes produits sont écoulés sur leurs futurs circuits de vente) mais aussi «pour» la ferme du Germoir qui produit ses propres légumes. En échange de cela, ils bénéficient gratuitement de l'électricité, du carburant, du matériel, de l'eau et d'un accompagnement technique par l'AFIP et de ses partenaires AVENIR et A PETIT PAS.

Le Germoir est donc un lieu unique, un laboratoire des possibles où les individus peuvent essayer, se tromper, recommencer, échouer ou réussir, peu importe, **aujourd'hui à Ambricourt les idées germent pour demain.**

Des terres à Ville sur Ancre pour soutenir un jeune paysan

Localisation : Ville sur Ancre (Somme)

Patrimoine : 34 ha dont 9 hectares loués à la Foncière Terre de Liens

« C'est une chance inespérée » : **Tristan Caron**, 25 ans, nouveau fermier de la Foncière Terre de liens, est soulagé d'avoir trouvé du foncier pour conforter son installation. Tristan n'est agriculteur qu'à mi-temps. Avec 34 ha dispersés, dont 9 loués à la Foncière, il ne peut pas vivre complètement de son activité. L'autre moitié du temps, il est salarié dans l'agroalimentaire et aide son père, enseignant, dans l'activité cidricole en vente directe qu'il a créée à Saint-Gratien voici 20 ans. Mais ces 9 ha sont situés dans un endroit cher à son coeur, Ville sur Ancre, village dont est originaire son père et où habite encore sa grand-mère.

La Foncière avait fait l'acquisition des parcelles en 2008 pour un projet qui n'a jamais vu le jour. Les friches retrouvent aujourd'hui une vocation nourricière et accueillent des pommes de terre, de la luzerne et du seigle. **Pour Tristan, l'agriculture biologique est une évidence** qu'il met en pratique sur les parcelles «Terre de liens». Si tout va bien, le reste des terres suivra. Terre de liens permet ici de soutenir une agriculture paysanne familiale dans un territoire où elle disparaît. En attendant que Tristan puisse vivre complètement de son métier d'agriculteur...

Hangest en Santerre : des légumes bio au milieu des betteraves

Localisation : Hangest en Santerre (Somme)
Patrimoine : 6,1 hectares dont 5,6 ha en propriété de la Foncière Terre de Liens

Lorsque nous arrivons chez lui, **Willy Vindevogel** est affairé autour d'un outil qu'il a conçu et fabriqué pour couper les chardons. Large de 7 mètres, l'appareil sera attelé au tracteur. Passionné par la soudure et la mécanique, il en a conçu d'autres à partir de matériel de grandes cultures qu'il a adapté au maraîchage. Bien qu'ayant démarré son activité en 2011, le maraîcher est installé officiellement depuis 2017. Il cultive sur deux sites : une parcelle de 5000 m2, dont il a la propriété, sur laquelle il a implanté des serres tunnels qui accueillent **les légumes "ratatouille"**. Une autre parcelle de 5,6 ha, acquise par la Foncière en 2010, sur laquelle il cultive "en plein champ" des légumes de conservation et des légumineuses (lentilles, pois cassés, haricots). Sa production, biologique, est écoulée dans **cinq AMAPS**. Le surplus est revendu à la plateforme "Bio d'ici d'abord" et sert aussi à des échanges avec d'autres maraîchers. Dans un secteur dominé par les productions betteravière et de pomme de terre, où la terre est très chère, l'installation de Willy a constitué un défi qu'il a pu relever en partie grâce à l'aide de Terre de liens. Le reste, il l'a fait tout seul, patiemment, avec inventivité et débrouillardise, comme quand il fabrique ses outils...

Quand les citoyens cherchent des terres pour des porteurs de projets en métropole lilloise

La métropole lilloise est une des métropoles les plus agricoles de France en terme de surface. Mais la pression sur les terres agricoles est immense entre l'urbanisation et la tendance à l'agrandissement des fermes. L'accès à la terre est un défi pour les porteurs de projets paysans et bio lillois (33% des porteurs de projets accueillis par Terre de Liens NPDC en 2016 cherchent des terres sur la métropole, essentiellement pour des projets maraîchers donc sur des surfaces de 2 à 5 hectares). Bien que la Métropole Européenne de Lille ait dédié un site d'une quarantaine d'hectares de terres pour des projets maraîchers à Wavrin, des porteurs de projets sont toujours en recherche de terres. C'est notamment le cas d'Hugues Trachet, porteur de projet en maraîchage biologique formé, expérimenté, qui cherche toujours quelques hectares dans l'Est de la métropole pour s'installer enfin, à 40 ans et après plusieurs années de recherche de terres. C'est avec l'objectif de dénicher des petites opportunités foncières que des membres du groupe local de Lille sont allés à des permanences d'élus de communes de la MEL* et qu'un stagiaire viendra réaliser, en partenariat entre Terre de Liens NPDC et la MEL, un diagnostic des opportunités de foncier agricole en métropole à la rentrée.

**Terre de Liens NPDC a édité un guide méthodologique pour réaliser des diagnostics foncier simples et rapides de sa commune. Si vous souhaitez aller à la rencontre de vos élus pour les inviter à avoir une réflexion sur le sujet, contactez-nous !*

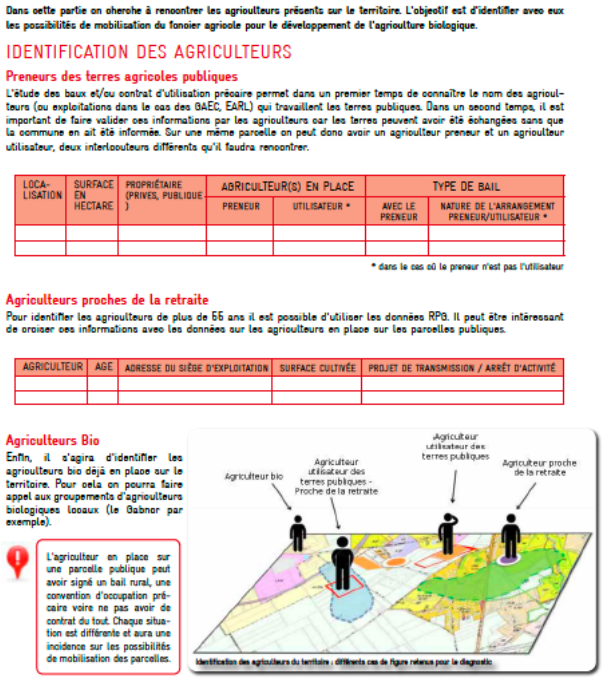

Dans cette partie on cherche à rencontrer les agriculteurs présents sur le territoire. L'objectif est d'identifier avec eux les possibilités de mobilisation du foncier agricole pour le développement de l'agriculture biologique.

IDENTIFICATION DES AGRICULTEURS

Preneurs des terres agricoles publiques

L'étude des baux et/ou contrat d'utilisation précaire permet dans un premier temps de connaître le nom des agriculteurs (ou exploitations dans le cas des GAEC, EARL) qui travaillent les terres publiques. Dans un second temps, il est important de faire valider ces informations par les agriculteurs car les terres peuvent avoir été échangées sans que la commune en ait été informée. Sur une même parcelle on peut donc avoir un agriculteur preneur et un agriculteur utilisateur, deux interlocuteurs différents qu'il faudra rencontrer.

LOCALISATION	SURFACE EN HECTARE	PROPRIÉTAIRE (PRIVES, PUBLIQUE)	AGRICULTEUR(S) EN PLACE		TYPE DE BAIL	
			PRENEUR	UTILISATEUR *	AVEC LE PRENEUR	NATURE DE L'ARRANGEMENT PRENEUR/UTILISATEUR *

* dans le cas où le preneur n'est pas l'utilisateur

Agriculteurs proches de la retraite

Pour identifier les agriculteurs de plus de 55 ans il est possible d'utiliser les données RPG. Il peut être intéressant de croiser ces informations avec les données sur les agriculteurs en place sur les parcelles publiques.

AGRICULTEUR	AGE	ADRESSE DU SIÈGE D'EXPLOITATION	SURFACE CULTIVÉE	PROJET DE TRANSMISSION / ARRÊT D'ACTIVITÉ

Agriculteurs Bio

Enfin, il s'agira d'identifier les agriculteurs bio déjà en place sur le territoire. Pour cela on pourra faire appel aux groupements d'agriculteurs biologiques locaux (le Gabnor par exemple).

L'agriculteur en place sur une parcelle publique peut avoir signé un bail rural, une convention d'occupation précaire voire ne pas avoir de contrat du tout. Chaque situation est différente et aura une incidence sur les possibilités de mobilisation des parcelles.

Identification des agriculteurs du territoire : différents cas de figure relevés pour le diagnostic.

Extrait du guide méthodologique

Alexandre et Aurore Loriette, chevriers à Thiennes dans le Nord

Entretien réalisé par Jean-Baptiste Rey, coprésident de Terre de Liens Nord-Pas de Calais.

Projet réalisé en partenariat entre Terre de Liens Nord-Pas de Calais, la Mairie de Boeseghem, la SAFER, la chèvrerie du Tannay et la SCIC GAÏA *(voir page 4).*

Pouvez-vous présenter votre ferme ?

« La chèvrerie du Tannay » est une petite ferme située à Thiennes au sud des Flandres à la frontière entre le Nord et le Pas-de-Calais. Ma femme Aurore et moi y travaillons tous les deux, nous y sommes installés en 2014. Nous élevons des **chèvres de race alpine**, 45 chèvres laitières aujourd'hui, et nous produisons des formages de chèvres 100% au lait cru fabriqués avec nos propres recettes. Des fromages frais, semis affinés, notamment le « palet thiennois », et affinés, comme la « tomme de Thiennes » ou le « carré du Tannay ». Nous vendons nos fromages essentiellement en vente directe. Nous avons un petit magasin à la ferme et faisons 3 marchés, Saint Omer, Bailleul et Aire-sur-la-Lys. Ensuite nous avons beaucoup développé nos ventes via le « Court-cicuit » avec 7 points de retraits dans les Flandres et en métropole lilloise. En vente indirecte, nos fromages sont aussi vendus dans d'autres magasins à la ferme par des collègues agriculteurs, dans une épicerie fine à Bailleul et proposés par plusieurs restaurateurs.

Quelle a été votre parcours d'installation ?

Notre parcours a été sinueux. Ma femme et moi nous sommes installés tous les deux en même temps. La couveuse d'entreprise « À petit pas » nous a chapeautés juridiquement pour notre installation. Nous voulions nous rapprocher de nos familles respectives habitant le Nord-Pas de Calais et nous avons ciblé une petite région où il n'y avait pas d'autres producteurs de fromages de chèvre. **C'est par l'annonce d'une agence immobilière que nous avons découvert cette ferme**, une ancienne exploitation de cochon, vendue avec une maison viable de suite, un corps de ferme dont il suffisait d'adapter les bâtiments existants à notre projet. Nous y avons réalisé en auto-construction une chèvrerie et une fromagerie. Nous n'avons pas plus d'un demi-hectare en propriété de prairie attenant à la ferme, servant de parcours aux chèvres, ou au pâturage des chèvres 15 jours à la suite quand il y a beaucoup d'herbe.

Quelle problématique foncière rencontrez-vous ?

Nous souhaitons augmenter l'autonomie fourragère pour notre cheptel. En 2016, par le biais de la SAFER, nous avons eu une convention d'occupation précaire sur une prairie de 1,78 hectare. Nous y faisons faire du foin. 800 ballots de 20 kg en 2016 avec une seule fauche très tardive en juillet à cause du printemps pluvieux. 600 ballots cette année début juin, avec l'objectif de faire une deuxième coupe cet été. **Cela nous apporte un quart à un tiers de nos besoins annuels en foin** qui sont de 2300 ballots. Nous achetons le foin à des collègues agriculteurs du village ou des villages alentours. La coopérative GAIA va devenir propriétaire de cette parcelle, le **bail environnemental** sécurisera notre production de foin et cela sera un pas vers plus d'autonomie et un pas vers la bio. J'aimerais être certifié un jour.

Nous avons deux intérêts à avoir plus de foncier pour notre petite société et ainsi d'avantage d'autonomie fourragère. **Le foin produit coûte plus de deux fois moins cher que le foin acheté.** Aujourd'hui, je n'achète pas de foin bio qui est plus cher. Mais avec plus d'autonomie et ainsi des besoins en achats de foin plus réduits, je pourrai acheter du foin bio. Le deuxième intérêt, c'est d'avoir suffisamment de surface étant reconnue à la ferme pour pouvoir satisfaire le cahier des charges de la bio. Il exige en effet un lien à la terre qui nous fait aujourd'hui défaut (Au moins 60 % des aliments doivent provenir de la ferme, ou en coopération avec d'autres fermes de la région).

Nous souhaitons avoir la certification bio à terme pour faire reconnaître notre volonté de travailler sainement. Mes clients me demandent régulièrement au marché : Vous êtes bio ? Je dois expliquer à chaque fois pourquoi ce n'est pas encore le cas.

Soutenez le projet d'Alexandre et Aurore : devenez souscripteur de la SCIC GAIA* !

** Pour obtenir le bulletin de souscription, contactez nos associations !*

Du pain et des liens

Photo : Auristelle Delasalle

Localisation : Rouvroy les Merles (Oise)
Patrimoine Terre de liens : 17 hectares, une maison et des bâtiments agricoles

Samedi 10 juin, la ferme de Rouvroy-les-Merles a accueilli la deuxième édition de la fête du pain et des semences paysannes. Ces portes ouvertes sont l'occasion de découvrir les lieux et les secrets de fabrication du pain au levain, du champ au fournil. Petits et grands curieux de tous horizons sont venus nombreux pour mettre la main à la pâte sous les conseils d'**Edwin Delasalle** et **Manon Obriot**.

Faire du pain, d'accord, mais pas n'importe comment, et pas n'importe où !

Pour Edwin, paysan-boulanger installé depuis 3 ans, «c'était vraiment important d'être dans des bâtiments anciens, qu'ils soient beaux et qu'on s'y sente bien». En cela, la rénovation écologique du fournil qu'il a menée avec l'aide de ses proches est une vraie réussite. Le four, démonté à Cambrai et remonté sur place en est la pièce maîtresse. Sa façade en briques et pierre blanche a été entièrement redessinée pour s'accorder au style architectural du bâtiment qui date de 1875.

L'origine des ingrédients du pain est tout aussi importante. La farine bio est fabriquée sur place grâce au moulin acheté dans la Drôme. Elle est issue des céréales qu'Edwin cultive en rotation avec des légumineuses pour enrichir les sols. Coquelicots, camomille et autres fleurs sauvages fleurissent abondamment dans ses champs de blés et petit épeautre, signe d'une absence totale de pesticides. Raison de plus de s'en délecter quand on apprend que la plupart sont comestibles, délicieuses et pleines de vertus pour notre santé.

Avant de repartir avec leur pain tout chaud sorti du four, quelques surprises attendent les visiteurs. Des contes captivants, l'accordéon chantant, des balades commentées, des graines partagées, un petit documentaire au frais et puis toutes les nouveautés qu'Edwin et Manon ont concoctées. Huile de tournesol vierge, brioche et miel viennent compléter la gamme de chocolatille*, falatille* et autres farines testées et approuvées. En attendant l'installation d'un atelier pâtisserie dans le fournil, le jeune couple propose déjà beaucoup d'autres produits sous la marque «Graine & Grignote». La qualité de leur production attire sans cesse de nouveaux amateurs sur leurs différents points de vente : à la ferme, en Amap et sur le petit marché de producteurs de la ferme maraîchère des Franches Terres, en périphérie d'Amiens.

«Quand on s'est installés sur la ferme, c'était un hameau fantôme» explique Edwin. C'est cette agriculture locale et bio, créatrice d'emploi et de liens que sont venus célébrer et soutenir citoyens des villes et des champs. Puisse la belle vitalité de ces fermiers au service de notre terre nourricière inspirer de nouveaux projets !

Entretien réalisé par Bérengère Dumoulin-Plouard, administratrice de Terre de Liens Picardie.

** Chocolatille : préparation culinaire à base de farine de lentillons rosés / Falatille : préparation culinaire à base de lentilles.*

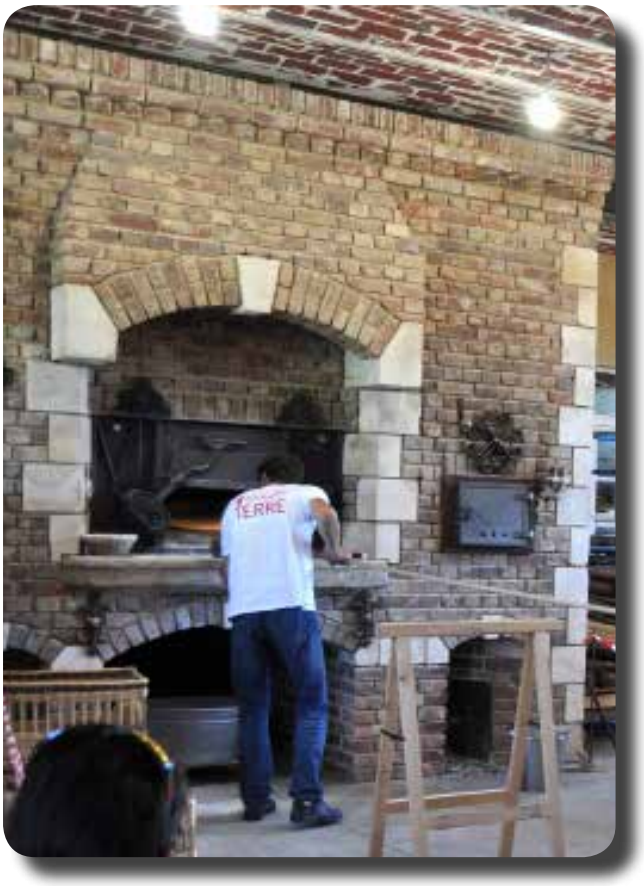

Photo : Auristelle Delasalle

Cuisson du pain à Rouvroy les Merles

LES SOLS

Qui sont-ils, comment les protéger ?

La conférence organisée à Lille le 8 juin dernier était pour Terre de Liens l'occasion de **sensibiliser sur les enjeux du sol** et de relayer la **campagne européenne People4Soil**. Elle a aussi été l'occasion de décloisonner les approches et de faire se rencontrer le monde de l'agriculture et celui de l'immobilier, les élus et les porteurs de projet, de parler des sols agricoles et des sols urbains et pollués.

***Extraits choisis** par Marion Veyrières, administratrice de Terre de Liens Nord-Pas de Calais.*

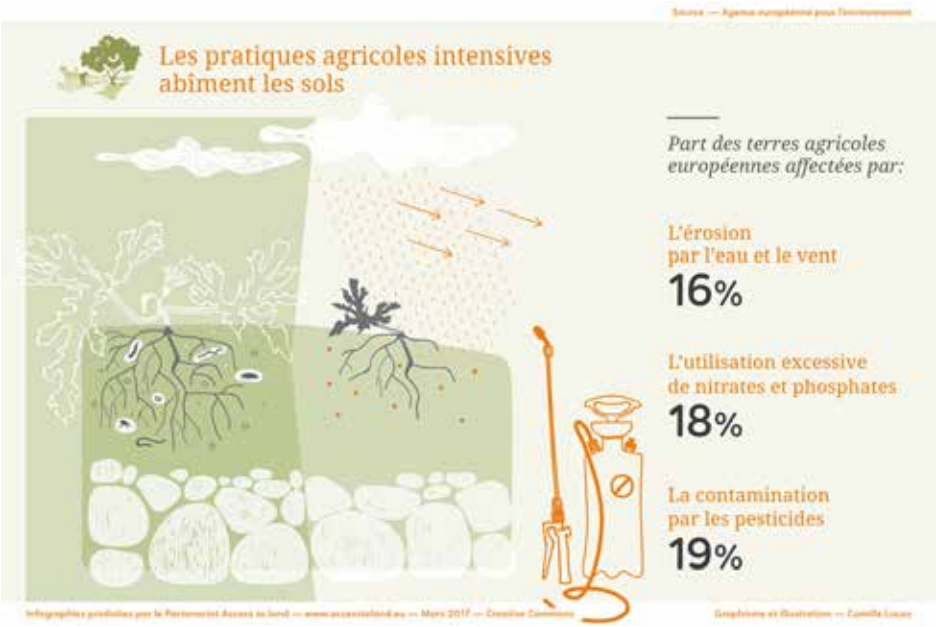

Claire Chenu et **Francis Douay**, respectivement chercheurs à AgroParisTech et à l'ISA, Institut Supérieur Agricole de Lillew, ont chacun exposé les problématiques des sols en général puis **des sols agricoles et des sols pollués** en particulier*.

Le sol est lié à différents enjeux de notre société qui s'expriment à l'échelle globale comme à l'échelle locale. L'érosion est la menace la plus importante (18% des sols en France sont touchés) et a aussi une conséquence sur la qualité de l'eau. En France, la principale menace qui pèse sur les sols est l'artificialisation (55 000 ha par an, 25m2 par seconde) qui se fait essentiellement au dépend des meilleures terres agricoles (notamment en région Nord-Pas de Calais) car ce sont des sols plats et proches des villes. Claire Chenu a émis l'idée de tenir compte de la qualité des sols et des services qu'ils rendent pour définir les terres à ne pas urbaniser en priorité.

Les sols sont donc menacés mais nous pouvons améliorer leur gestion et leur qualité. Il s'agit d'un **monde vivant** dont il existe une grande diversité, plus ou moins appropriés à un usage et une fonction. Les sols apportent des services écosystémiques, comme réservoir de biodiversité, filtre essentiel du cycle de l'eau ou pour le stockage du carbone. Mais c'est aussi sur les sols qu'arrivent les déchets de nos organisations humaines qui engendrent des dégradations des sols et introduisent des éléments potentiellement toxiques et donc des dysfonctionnements des écosystèmes et des services écosystémiques qui en découlent...

* Présentations disponibles auprès de Terre de Liens

« Nous sommes destinés à vivre ensemble, sur le même sol, de la même terre. »

4 témoignages d'acteurs pour croiser les regards

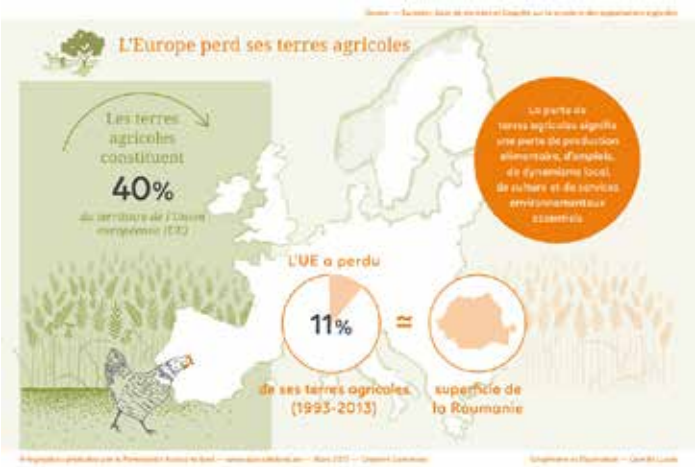

Marc Lefebvre est agriculteur à Guînes et président de l'APAD 62, Association Pour une Agriculture Durable. Son exploitation est située entre un marais et une forêt ; il a souhaité qu'elle puisse jouer un rôle de corridor écologique pour certaines espèces.

De 1986 à 1997, « j'étais un laboureur fou » explique Marc Lefebvre, avec pour conséquence une érosion de plus en plus forte de ses sols, jusqu'à ce que « mes pommes de terre coulent devant chez moi, emportées par la terre ». Petit à petit, il adopte des **techniques culturales simplifiées**, réduit le labour, pratique le semis direct depuis 2003, il associe des cultures pour ne jamais laisser le sol nu etc. Il a mis en place plusieurs aménagements favorisant la préservation des sols et la biodiversité : plantation de haies, de bandes enherbées. Mais pour l'agriculteur qu'il reste, une bande enherbée, même si le bénéfice en termes de biodiversité est avéré, c'est « une tonne de blé en moins »…. Il a donc cherché à allier plantations et production et s'est tourné depuis vers l'**agro foresterie.**

Le bilan est aussi économique et social : 50 €/ha pour semer contre 350 en agriculture plus conventionnelle et un temps de travail divisé par deux. Ça fait réfléchir...

C'est donc l'histoire d'une exploitation qui est devenue exemplaire en matière d'aménagements et de pratiques culturales de préservation des sols. Et il finit ainsi : « le regard des autres, c'est le principal frein au changement dans notre profession ».

Pour **Rodolphe Deborre, responsable du Développement durable de l'entreprise, Rabot Duthilleul** n'a pas besoin de terres agricoles. Le plus rentable pour un promoteur immobilier, c'est le centre-ville. Mais le lotissement, « c'est comme un bonbon, c'est très facile à faire et à vendre, on ne peut pas résister ».

Un projet de permaculture dans mon projet immobilier, sur 2 ha, ce serait formidable. 2 ha, c'est la surface pour un couple en permaculture et moi, « ça me paie le gardiennage ! » et surtout, « il est plus facile de vendre la résidence de la ferme jolie » que « la résidence de la friche polluée ».

Mais pour ça, il faut des porteurs de projet solides, une expertise et comme dit **Patrick Delebarre, maire de Bondues,** « unir les acteurs qui savent », comme ce soir, les élus, les associations comme Terre de Liens, les porteurs de projets. **Hugues Trachet, porteur de projet sur l'Est de la métropole en maraîchage biologique** a ainsi pu expliquer les difficultés de sa recherche de foncier et répondre à son invitation : « Il faut qu'on se revoie. » Pour finir, chacun nous invite à « recommencer cette conférence devant les élus de la MEL » et à **signer la campagne People4Soil** !

PEOPLE 4 SOIL : l'appel du sol

L'Initiative Citoyenne Européenne (I.C.E.) est un outil de démocratie participative à l'échelle européenne. Elle permet à 1 million de citoyens européens issus d'au moins 7 pays d'inviter la Commission européenne à présenter une proposition législative dans un domaine relevant de sa compétence.

People4soil est une ICE soutenue par plus de **350 organisations**. Lancée le 12 septembre 2016, la séquence de recueil des soutiens prendra fin le 11 septembre 2017. **En Europe, il n'existe pas de loi commune défendant les sols**. La protection des sols par la législation est le seul moyen de protéger les hommes, la faune et la flore**. Sans une terre saine et vivante notre avenir est compromis.** La terre nous protège des catastrophes naturelles, du changement climatique et de l'empoisonnement alimentaire.

DES FERMES EN VILLE ?

L'agriculture urbaine a le vent en poupe. A Paris, Toulouse… on ne compte plus les projets de cultures en ville, sur les toits des immeubles, les murs, en terrasse, dans des bacs, etc. Les élus locaux y adhèrent volontiers. Les bureaux d'études y voient l'agriculture de demain… **Que penser de ces initiatives au regard de la problématique de préservation du foncier agricole ?** C'était l'objet du débat organisé lors de l'assemblée générale de Terre de liens Picardie le 6 avril à Saint-Quentin. Une étude récente de l'autorité environnementale, réalisée à partir de l'analyse des documents d'urbanisme des collectivités locales, montre que l'urbanisation demeure la tendance lourde y compris en milieu rural, surtout en ce qui concerne les zones d'activités économiques. Une élue de la métropole amiénoise disait récemment à son interlocuteur de Terre de liens « on ne touche pas aux projets de zones d'activités ». En dépit du renforcement récent des politiques publiques de contrôle de l'artificialisation des sols, le gaspillage des terres agricoles continue donc… Ces projets d'agriculture urbaine, multiformes, ont leur intérêt en termes de sensibilisation et d'actions écologiques citoyennes, de renforcement de lien social et d'amélioration du cadre de vie urbain. Pour autant, les « fermes » en ville contribuent peu à l'autonomie alimentaire des territoires par leur production, parfois anecdotique. Par ailleurs, **le risque est grand que ces projets servent d'alibi à un développement économique qui continue de ravager les espaces potentiellement nourriciers**, et nous évitent de questionner l'industrialisation croissante de l'agriculture et la marchandisation de la terre…

Signez l'appel du sol avant le 11 septembre 2017 !

https://people4soil.eu/fr

TERRE DE LIENS EN HAUTS DE FRANCE

Terre de Liens œuvre pour faciliter l'installation de paysans et agriculteurs biologiques en favorisant l'accès à la terre. Elle agit avec des citoyens, des agriculteurs et des élus sur l'ensemble du territoire. Terre de Liens a créée ses propres outils de finance solidaire, la Fondation et la Foncière Terre de Liens, pour acheter des terres et les louer à des paysans et producteurs bio.

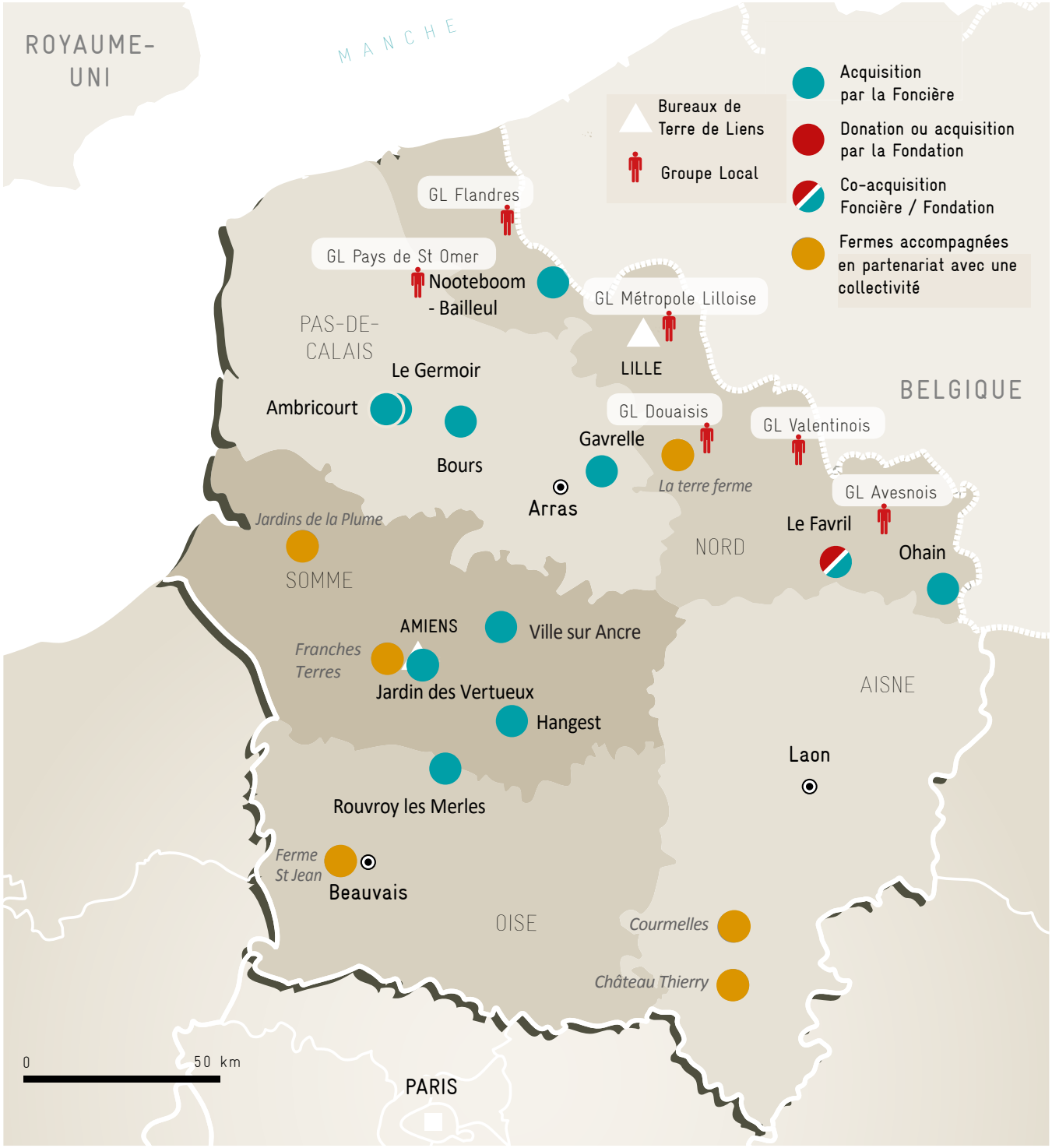

TERRE DE LIENS NORD-PAS-DE-CALAIS
235 BD PAUL PAINLEVE, 59000 LILLE
03 20 74 43 83 | NPDC@TERREDELIENS.ORG

TERRE DE LIENS PICARDIE
14 RUE DU 8 MAI 1945, 80090 AMIENS
03 22 41 56 62 | PICARDIE@TERREDELIENS.ORG

Terre de Liens NPDC

WWW.TERREDELIENS.ORG

Terre de Liens Npdc-p

AVEC LE SOUTIEN DE :

Directeurs de publication :
Valérie Devulder, Bérengère Dumoulin Plouard, Eric John, Daniel Martel, Jean-Baptiste Rey, Anne-Marie Royal

Comité de rédaction et réalisation :
Valérie Devulder, Julien Bodet, Bérengère Dumoulin Plouard, Stéphanie Petitcunot, Alexandre Platerier.

Crédit photos : Terre de Liens, sauf mention contraire
ISSN : 2104-5240